

**CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL
DE
HAUTE NORMANDIE**

**SESSION PLÉNIÈRE
DU MARDI 16 JUIN 2009**

AVIS CONCERNANT :

- **LE COMPTE ADMINISTRATIF 2008,**
- **LE COMPTE DE GESTION 2008 DU PAYEUR RÉGIONAL,**
- **L'AFFECTATION DU RÉSULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2008,**
- **LA GESTION DE LA DETTE RÉGIONALE EN 2008,**
- **LA PRESENTATION DE LA GESTION DES ENGAGEMENTS PLURIANNUELS 2008**

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Rapporteur : Monsieur Antoine LAFARGE

COMPTE ADMINISTRATIF 2008

Les dépenses 2008

Les dépenses régionales se sont élevées à 878,5 M€.

Hors opérations financières afférentes à l'option de tirage sur lignes de trésorerie (34,9 M€), **le montant des dépenses effectives 2008 s'élève à 843,6 M€, en augmentation de 30,3 %** par rapport à l'exercice précédent (647,4 M€).

Par section, ces dépenses se répartissent ainsi :

☞ dépenses d'investissement (hors gestion active de la dette) : 395,4 M€.

☞ dépenses de fonctionnement : 448,2 M€.

Conséquence des transferts successifs de compétences tels que prévus dans la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 (formation professionnelle, formation initiale des travailleurs sociaux et aide aux étudiants, formations paramédicales et de santé, inventaire général du patrimoine, personnels techniques des lycées ...), les dépenses de fonctionnement se sont accélérées depuis 2005 (+ 18% en 2005 ;+ 6,2% en 2006 ;+ 14,6% en 2007 ;+ 12% en 2008) et sont dorénavant, et de manière récurrente, supérieures aux dépenses d'investissement (57,6% en 2005; 60,1% en 2006; 61,8% en 2007, 53,1% en 2008).

Sous une autre présentation, les dépenses se répartissent ainsi :

☞ les charges d'intervention (c'est à dire les dépenses opérationnelles : interventions économiques, formation professionnelle, enseignement¹, qualité de la vie, aménagement régional) **s'élèvent à 769,1 M€ soit 91,2 % des dépenses effectives.**

☞ les charges de structure (c'est à dire les dépenses des services "fonctionnels" : finances, personnel², juridique, services généraux, coordination), **s'élèvent à 74,5 M€ soit 8,8 % des dépenses effectives.**

¹ Y compris les dépenses de personnels des lycées (PTL)

² y compris les dépenses de personnel du siège

Par fonction, les dépenses effectives se décomposent de la manière suivante :

	2007		2008	
	Montant (M€)	Pourcentage	Montant (M€)	Pourcentage
Services généraux	46,3 M€	7%	49,9 M€	6%
Formation Professionnelle	190,3 M€	29,4%	183,9 M€	21,8%
Enseignement	166,7 M€	25,8%	228,7 M€	27,1%
Culture et Sports	22,7 M€	3,50%	24,1 M€	2,9%
Santé et action sociale	2,8 M€	0,5%	7,4 M€	0,9%
Aménagement des territoires	16,6 M€	2,6%	16,8 M€	2%
Environnement	8,9 M€	1,4%	8,8 M€	1%
Transports	123,2 M€	19%	244 M€	29%
Action économique	47,2 M€	7,3%	51,10 M€	6%
Dépenses non ventilées	22,7 M€	3,5%	28,9 M€	3,3%
Total	647,4 M€	100%	843,6 M€	100%

Les principales variations sont imputables à une augmentation des dépenses sur les secteurs suivants :

- ☞ **Enseignement : (+ 62 M€ soit + 37 %).** Cette importante augmentation correspond entre autres, pour 8 M€, aux subventions d'équipement versées pour les regroupements de l'ESITPA et de l'INSA et pour 32 M€ à la rémunération des personnels techniques des lycées ayant opté pour la collectivité régionale.
- ☞ **Culture, sports et loisirs : (+ 1,4M€ soit + 6,16%).** Cette augmentation s'explique principalement par un soutien accru aux activités culturelles et artistiques. En revanche, les dépenses concernant le sport ont été relativement stables.
- ☞ **Santé et action sociale : (+ 4,6 M€ soit + 164%).** Cette forte augmentation des dépenses est uniquement due au financement de la tranche 2 de l'école régionale de formation des professionnels de santé.
- ☞ **Aménagement des territoires : (+ 0,2 M€ soit + 1,2%).** Cette stabilité des dépenses s'explique principalement par des mouvements de hausse de faible amplitude au bénéfice de la politique de la ville et par des mouvements de baisse sur les agglomérations et villes moyennes ; l'espace rural et autres espaces de développement.
- ☞ **Transports (+ 120,8 M€ soit + 98%).** Ce doublement des dépenses est lié principalement à l'effort important de la Région pour acquérir voitures et autres matériels pour le transport ferroviaire de voyageurs.
- ☞ **Action Economique : (+ 3,9 M€ soit + 8,26 %).** Cette augmentation concerne plus particulièrement les interventions économiques transversales (aides aux entreprises, aide à la requalification de friches, aides à l'aménagement de ZAC, d'ateliers, docks...).

Dans le même temps, on peut constater une diminution des dépenses dans deux secteurs :

- ☛ **Formation professionnelle : (- 6,4 M€ soit – 3,4%).** Cette diminution des dépenses s'explique par une baisse du Programme Régional de Formation Continue et des rémunérations des stagiaires correspondant à un fléchissement du nombre de demandeurs d'emplois désirant effectuer une formation en 2008
- ☛ **Environnement : (- 0,1M€ soit – 1,1%).** Cette stabilité des dépenses s'explique principalement par une diminution des dépenses concernant certaines actions en faveur de l'environnement (-1,2 M€) et par une augmentation (+ 1 M€) des aides destinées à financer la politique de l'énergie (installations de chauffage au bois ou solaires au bénéfice de particuliers).

Les recettes 2008

Au titre de l'exercice 2008, il a été émis pour 1.046,1 M€ de titres de recettes.

Hors opérations afférentes à l'option de tirage sur lignes de trésorerie (34,9 M€), **les recettes effectives de l'exercice 2008 s'établissent à 1.011,2 M€ soit une progression de 152,6 M€ (+ 18%) par rapport à 2007**

Par section, ces recettes se répartissent ainsi en 2008 :

- ☛ recettes d'investissement : **336,9 M€ soit 33% des recettes effectives**
- ☛ recettes de fonctionnement : **674,3 M€ soit 67% des recettes effectives.**

La structure et l'évolution des recettes se décomposent comme suit :

	2007		2008	
	Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage
Fiscalité directe	182,8 M€	21,3%	189,2 M€	18,7%
Fiscalité indirecte : carte grise et TIPP (PR)	93,5 M€	10,9%	92,2 M€	9,10%
Compensations fiscales et dotations de l'Etat (dont TIPP)	362,6 M€	42,2%	389,1 M€	38,50%
Subventions de l'Union Européenne	19,3 M€	2,2%	16,3 M€	1,6%
Recettes diverses	16,4 M€	2%	36,9 M€	3,60%
Compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé)	184 M€	21,4%	187,5 M€	18,6%
Emprunt	0	0%	100 M€	9,9%
Total	858,6 M€	100%	1.011,2 M€	100%

Malgré le maintien des taux, le produit de la fiscalité directe a progressé de 4 % (+ 6,4 M€). Cette progression est due à l'évolution globale des bases (+3,9 %) mais est inférieure à ce qu'elle aurait dû être, la réforme de la Taxe professionnelle entrée en vigueur en 2007 ayant fait perdre 4,9 M€ de TP à la Région en 2008.

Le produit porté à la rubrique fiscalité indirecte concerne les cartes grises et la part régionale relative à la Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers (TIPP). Malgré une augmentation du barème du cheval vapeur en 2008 (+ 3%), le produit a cependant diminué de 1 %. Cette diminution s'explique par la baisse du nombre d'immatriculations liées, entre autres, à l'augmentation sensible du prix du carburant en 2008

Les recettes en provenance de l'Etat (Compensations fiscales et dotation de décentralisation dont TIPP) progressent de 26,5 M€ par rapport à 2007 (+ 7%). Cette progression est due, pour une large part, à une augmentation de + 28 M€ (+ 44%) du montant de la Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers (TIPP) versée par l'Etat en compensation des compétences transférées.

Concernant les recettes, le CESR note que :

- pour la 1^{ère} fois depuis de nombreuses années, la Région a décidé de faire appel à un nouvel emprunt,
- les recettes (hors emprunt) progressent moins vite que les dépenses,
- les dotations reçues de l'Etat enregistrent par rapport à 2007 une augmentation plus importante (+7%) que les recettes fiscales (+1,86%). Si cette situation devait perdurer dans les années à venir, le CESR considère que ce serait de nature à porter atteinte à l'autonomie fiscale de la Région.

Résultat du compte administratif 2008

Le **Compte Administratif 2008** de la Région se traduit par les résultats suivants

⇒ Résultat cumulé de fonctionnement :	230.512.963,54 €
⇒ Solde cumulé d'investissement (dont compte 1068) :	- 211.083.813,68 €
⇒ Excédent de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2008 :	19.429.149,86 €

COMPTE DE GESTION 2008 DU PAYEUR RÉGIONAL

Le rapprochement du compte administratif et du compte du payeur a permis de constater les identités de valeurs relatives : aux reports, au résultat d'exploitation de l'exercice, au fonds de roulement, aux bilans d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés aux différents comptes pour la période 1^{er} janvier au 31 décembre 2008.

AFFECTATION DU RÉSULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2008

Compte tenu de l'obligation réglementaire de couvrir prioritairement le besoin de financement de la section d'investissement d'une part, et l'intérêt de conserver le reste de l'excédent en section de fonctionnement, il est proposé d'affecter les **230.512.963,54€** de résultat cumulé de la section de fonctionnement du compte administratif 2008 de la façon suivante :

- ⇒ inscription au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé), d'un crédit de **211.083.813,68 €**
- ⇒ inscription à la ligne 002 (excédent de fonctionnement reporté), d'un crédit de **19.429.149,86€**

Ces crédits seront intégrés au Budget 2009, à l'occasion de la DM1.

GESTION DE LA DETTE RÉGIONALE EN 2008

La dette propre

En 2008, la collectivité régionale a fait appel à un nouvel emprunt à hauteur de 100 M€ pour financer le matériel ferroviaire.

Compte tenu de ce nouvel emprunt, l'encours de la dette (somme des capitaux restant dus) a augmenté en 2008, de façon significative. Elle s'élève au 31 décembre 2008 à 157 M€ contre 77 M€ au 31/12/2007 (+ 80 M€ soit + 103%).

Dans la mesure où les 3/4 des emprunts réalisés sont à taux fixes et le dernier 1/4 à des taux variables « classiques », on peut noter que la Région est assez peu exposée aux risques de hausse sur les marchés financiers.

Par ailleurs, la gestion active de la dette menée depuis 10 ans ayant permis à la Région de se désendetter à hauteur de 308 M€, ce nouvel emprunt ne sera pas de nature à dégrader sa capacité d'emprunt.

La dette garantie

Dans le cadre de cette démarche, la Région apporte sa garantie aux emprunts d'investisseurs publics ou privés. Elle favorise ainsi la réalisation de projets qui s'inscrivent dans le cadre de ses domaines de compétences.

La dette garantie en capital s'élève à 95,14 M€ au 31 décembre 2008 et correspond :

- pour 82,77 M€ à la garantie d'emprunt accordée par la Région à la CCI du Havre dans le cadre du financement des Ponts de Tancarville et de Normandie,
- pour 12 M€ à la garantie d'emprunt en faveur de lycées privés.

Les lignes de trésorerie

Les lignes de trésorerie sont des contrats annuels qui doivent être totalement remboursés à chaque fin d'exercice comptable. En 2008, il a donc été nécessaire de procéder à une nouvelle consultation auprès des partenaires bancaires de la Région pour un montant total de 130 M€.

A l'issue de la consultation, il a été décidé de conclure un contrat de 90 M€ avec le Crédit Foncier et un contrat de 40M€ avec le Banque de Financement et de Trésorerie.

Au titre de l'année 2008, le montant des intérêts payés s'est élevé à 1,9 M€ contre 0, 3 M€ en 2003 et est dû, pour une partie, au décalage croissant constaté dans le versement des dotations de l'Etat au cours de l'exercice.

GESTION DES ENGAGEMENTS PLURIANNUELS DE LA RÉGION EN 2008

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable des Régions M 71 mise en place en 2005, un bilan de la gestion des engagements pluriannuels de la Région 2008 est présenté à l'occasion du vote du compte administratif 2008.

Concernant les dépenses d'investissement, ces engagements pluriannuels sont inscrits en autorisation de programme,

Concernant les dépenses de fonctionnement, ces engagements pluriannuels sont inscrits en autorisation d'engagement.

En investissement.

Le bilan 2008 fait apparaître une forte baisse des affectations en investissement (- 188 M€ par rapport à 2007). Ainsi, le montant total des affectations en investissement est passé de 196 M€ en 2005, à 436 M€ en 2006, à 477 M€ en 2007 et à **289 M€ en 2008**.

Cette baisse est due pour l'essentiel :

- aux variations observées entre ces deux années sur la politique de transport (baisse des affectations sur le matériel ferroviaire et pas d'affectation nouvelle concernant l'amélioration des infrastructures routières de l'Eure et de la Seine- Maritime programmée dans le cadre du 276),
- à un net ralentissement des affectations liés aux travaux dans les lycées (167 M€ en 2007 contre 88 M€ en 2008).

En fonctionnement

Le bilan 2008 fait apparaître une légère baisse des affectations en fonctionnement (- 17 M€ par rapport à 2007).

Ainsi, le montant des affectations en fonctionnement est passé de 317 M€ en 2005 à 341 M€ en 2006, 387 M€ en 2007 et à 370 M€ en 2008.

Ce tassement observé en 2008 est lié au fait qu'aucune affectation nouvelle n'a été réalisée sur ce poste.

Concernant la gestion des engagements pluriannuels, le CESR note la diminution des affectations de façon sensible en investissement et plus faiblement en fonctionnement au titre de l'exercice 2008.

Cette situation devrait permettre au Conseil Régional de dégager rapidement de nouvelles marges de manœuvre lui permettant de s'engager dans des opérations structurantes pour la Haute-Normandie.



Au regard des différents éléments d'informations apportés par la Région, **le Conseil Economique et Social Régional :**

- ☞ **prend acte du rapprochement réalisé entre le compte administratif et le compte de gestion du Payeur Régional,**
- ☞ **émet un avis favorable à l'approbation du compte administratif 2008 de la Région Haute-Normandie,**
- ☞ **prend acte de l'affectation du résultat du compte administratif 2008 de la Région Haute-Normandie,**
- ☞ **prend acte de la présentation de la gestion de la dette régionale en 2008,**
- ☞ **prend acte de la présentation des engagements pluriannuels de la Région en 2008.**

